



# LE CHARMANT SON

MAI 2021

## ÉDITO

**A** lors que les premières secousses du nouveau réseau de proximité (NRP) se font ressentir, les agents de la DDFIP 38 réalisent avec stupeur et tremblement l'impact de cette réforme délétère. Dans la période, certaines et certains sont contactés par la division des ressources humaines qui leur apprend qu'ils doivent faire une mutation locale puisque leur poste est supprimé.

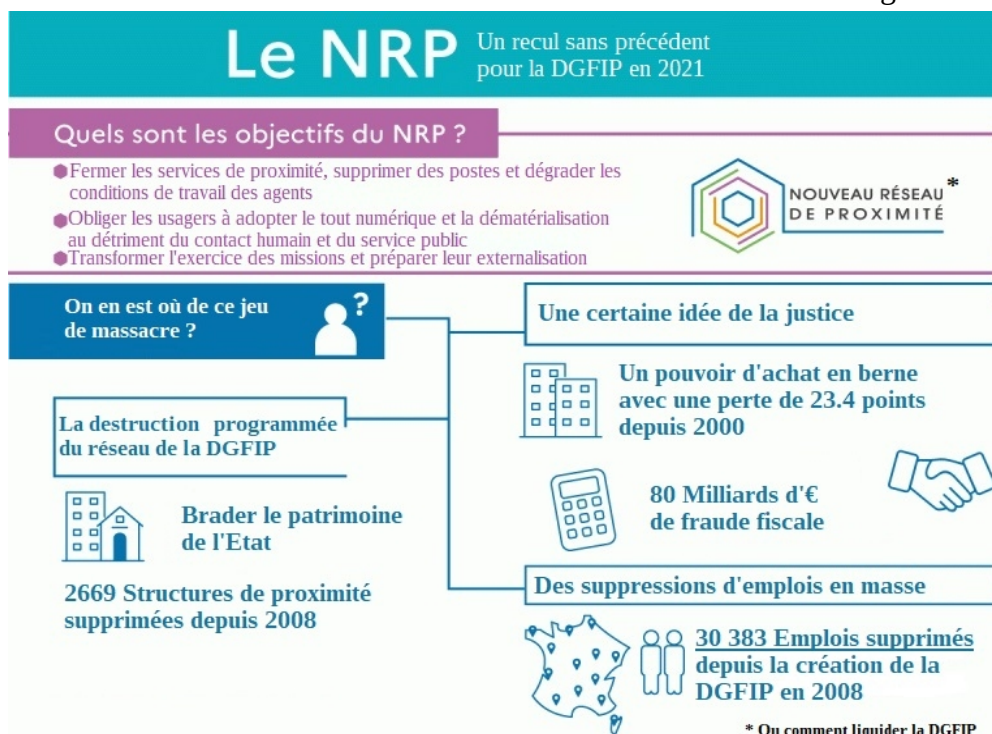
Nous n'avons eu de cesse de communiquer depuis le début de l'année sur les suppressions de postes à venir et sur la fermeture des services. Peut-être qu'encore trop d'agentes et d'agents pensent être à l'abri des restructurations, font le dos rond, et se rassurent, par une pensée magique empreinte d'individualisme, que les suppressions ne les concernent pas, que ça « tombera » sur la voisine ou le voisin et que leur service ne sera pas affecté.

Qu'il est doux de se bercer d'illusions voluptueuses et fantasmagoriques !!!

Il est vrai que les directions nationale et locale mettent le paquet en axant leurs communications sur

une campagne aux relents publicitaires. Campagne élaborée par des consultants rompus à ce genre d'exercice promoteur d'un libéralisme politique et économique. Parmi nous, « *les gaulois réfractaires* » sont taxés d'empêcheurs de tourner en rond voire de conservateurs surannés inaptes à un quelconque changement. Actuellement, il n'est pas de bon ton de marcher au vent contraire ou bien même de s'arrêter et prendre le temps de la réflexion...

Non ! Le NRP et son cortège de délocalisation n'est pas un progrès : c'est un cache-misère des suppressions de postes. Il en est de même de la dématérialisation et de la numérisation à tout-va qui clairement excluent les plus fragiles et les plus précaires qui se trouvent taxés d'illectronisme. Ceux-là mêmes qui devront dorénavant laborieusement prendre rendez-vous et parcourir de plus en plus de kilomètres pour venir à notre rencontre. Pour nous, dans nos services, ce tout numérique conduit inéluctablement à une perte de sens au travail ainsi qu'à des conditions dégradées d'exercice de nos missions. Vous avez dit Progrès ?????!!!



## En votre nom

L'expression « représentant des personnels » est pour le moins dénigrée et galvaudée dans la période. Elle renvoie pourtant à un droit constitutionnel, celui de la participation.

Le préambule de la constitution de 1946 dispose ainsi que « tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises ». Pour la Fonction publique, il est utile de se référer à l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 qui stipule que les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans les instances de dialogue social à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires, à la définition des orientations en matière de politique de ressources humaines et à l'examen de décisions individuelles. Ils participent également à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent. C'est pour permettre la mise en œuvre et l'organisation de ce principe de participation que le droit syndical existe, que les organisations syndicales représentatives disposent d'autorisations d'absence. Ainsi quand un ou des militants ou élus que vous côtoyez dans vos services s'absentent, c'est notamment pour faire vivre votre droit à la participation. Certes, comme dans toute organisation humaine, il peut exister des dérives, mais dans l'écrasante majorité des situations, l'engagement de ceux qui ont choisi de militer ou de défendre les intérêts des personnels est sincère et désintéressé. Ce n'est pas inutile de le souligner dans un contexte où la moindre absence, quelle qu'en soit l'origine, devient problématique pour le fonctionnement des services.

Votre droit à la participation, que vous déléguez en quelque sorte aux collègues que vous élisez et aux syndicats pour lesquels vous votez aux élections professionnelles, est fortement remis en cause dans la période au travers des déclinaisons de la loi dite de transformation de la Fonction publique. La meilleure façon de continuer à le faire vivre : c'est d'abord de se syndiquer !!!

Se syndiquer, c'est faire corps. C'est constituer une force collective dont les membres partagent et font vivre des valeurs des revendications, des principes communs, une force capable de peser. C'est serrer les rangs, c'est se serrer les coudes. Adhérer, en tout cas à Solidaires Finances Publiques, c'est la garantie que le syndicat va bien porter les revendications et les demandes qui vous paraissent importantes et primordiales. Bien sur, le syndicat a ses propres instances de décision et ses membres agissent conformément aux valeurs cardinales du syndicalisme et dans le respect de son orientation et de son corpus revendicatif. Vous avez toute votre place, à condition de bien vouloir la prendre, dans ce processus de décision : assister aux HMI, aux assemblées générales annuelles, échanger avec les militants locaux, participer quand vous y êtes invités aux formations syndicales..

C'est ensuite de défendre bec et ongles le droit syndical et de peser pour que le dialogue social institutionnel soit véritablement le lieu de la prise en compte de vos attentes.

Cela passe singulièrement par le regard et l'attitude bienveillante que vous aurez quand le militant ou l'élu identifié comme tel et travaillant dans votre service va s'absenter pour faire face à ses engagements. En adhérant, en participant et en votant, vous assurez la vraie représentativité de votre organisation syndicale, vous la rendez plus forte, vous vous rendez plus forts.

### 6\*-20-35 !?

**N**on, ce n'est pas un pronostic hippique ! Ce sont les chiffres du déficit des effectifs en Isère suite aux trois principaux mouvements de mutation pour 2021.

Il nous manquera encore, pour exercer sereinement nos missions :

6 Inspecteurs, ce chiffre intégrant la prise en compte du temps partiel,

20 contrôleurs, sans compter le temps partiel,

35 agents, toujours sans compter le temps partiel.

Certes, il faudra regarder quels seront les apports éventuels des cadres C recrutés cette année (1 420 au niveau national), des contrôleurs et inspecteurs stagiaires de la promotion 2021/2022 pour avoir une vision réelle et objectif du nombre des postes qui resteront durablement vacants. L'Isère sera-t-elle attractive ? Rien n'est moins sûr ! Le niveau des futures affectations permettra-t-il de combler totalement ce déficit ? Rien n'est moins certain. Et la galère va continuer !



## Privilèges !?

**L**a dernière lettre périodique du ministère (Alizé) nous apprend que les personnels de Bercy ont bénéficié d'une... deuxième opération de vaccination s'adressant aux personnes volontaires âgées de 55 ans et plus.

Elle a été organisée par la secrétariat des ministères et la MFP et devrait être élargie à d'autres sites du ministère à Lyon, Marseille, Lille ou Dunkerque.

Le lieu, Bercy, facilite à l'évidence une logistique délicate à mettre en place pour réaliser cette vaccination. Dont acte, mais le simple fait de ne pas avoir anticipé, alors même que l'administration avait été sollicitée dès la fin 2020, une possible campagne de vaccination plus large, s'appuyant sur le réseau de la MGEFI et de la médecine de prévention, rend la Secrétaire générale du MEFR coupable de préférence parisienne.

## L'UNSA dans le caca...

**U**n article publié dans le Canard Enchaîné daté du 28 avril relate la démission en cours de mandat du secrétaire général de l'UNSA Finances. Les instances nationales de cette organisation évoquent en interne une incompatibilité entre le mandat occupé à la tête de la fédération et l'engagement politique de l'intéressé, précédemment secrétaire général du syndicat UNSA des Douanes, une des principales organisations de la DGDDI (Direction générale des douanes et des droits indirects). L'engagement politique dont il est question est problématique, puisque le désormais ex-secrétaire général de l'UNSA finances se présenterait aux élections départementales de juin sur une liste Front national. Les instances expliquent, selon le Canard, leur embarrassante décision qui semble plus relever de l'exclusion (ce qui pour notre part est plutôt sain) que d'une démarche volontaire (ou suggérée) de l'intéressé. Le journal satirique souligne par ailleurs que par le passé, d'autres organisations syndicales ont été confrontées à de telles situations et ont revendiqué très vite leur décision d'exclure les moutons noirs. Sauf qu'un des principaux syndicats de la galaxie UNSA est celui de la Police....Tout est question de valeur !

Nous ne nous réjouissons pas des embarras rencontrés par l'UNSA. Même si à Solidaires nous n'avons pas à ce jour été confrontés à de telles situations, nous ne pouvons pas affirmer que cela n'arrivera jamais, nonobstant notre farouche antipathie affichée vis-à-vis des thèses du Front national, notre volonté viscérale de les combattre, notre orientation clairement anti-fasciste. Mais l'UNSA ne s'étant jamais interdit dans ses écrits d'essayer de nous mettre en difficulté dans des termes parfois peu amènes, l'occasion était trop belle.

La montée des extrêmes droites un peu partout en Europe et dans le monde, y compris en France, l'émergence de groupuscules radicaux, complotistes, même nostalgiques du 3ème Reich en Allemagne, armés et violents, affiliés à l'ultra droite, proches dans notre pays du R-Haine, est particulièrement inquiétante. Le récent épisode de la tribune rédigées par quelques généraux, dont une bonne partie sont clairement encartés au R-Haine, la présence quasi quotidienne sur les plateaux télé des représentants de ce parti, la complaisance d'une partie des journalistes à leur égard ne sont pas annonciatrices de lendemains réjouissants.

No pasaran !

# Grincements de dents !

**L**e propre des idéologues est de mettre tout en œuvre pour atteindre leurs objectifs où ceux qu'ils ont fait leurs. Ils prétendent avoir raison avant tout le monde et sur tout le monde, dans une dimension quasiment égotique. Aucune critique, même constructive, n'a d'intérêt à leurs yeux. Ils la balayent souvent d'un « je ne peux pas vous laissez dire ça », comme pour justifier de l'excellence de leurs actions. Ils n'ont d'égards pour personne, pas plus pour leurs détracteur que pour ceux sur lesquels ils sont quand même contraints de s'appuyer, auxiliaires convaincus et zélés ou simples lampistes trop veules ou extrêmement calculateurs pour ne pas l'ouvrir trop fort.

Les responsables de l'institution DGFip sont de ceux-là, convaincus ou tout acquis au « macronisme » et à sa réformite aiguë. Et l'institution a besoin de points d'appui pour faire passer ses transformations. Parmi eux les cadres, une notion qui adhère de moins en moins à la catégorie hiérarchique des intéressés...



Une partie de ceux là a sans doute pensé qu'il valait mieux participer activement à l'atteinte des objectifs fixés par le ou les gourous qui nous dirigent, quitte à feindre l'adhésion, l'espoir chevillé au corps qu'ils seraient, à un moment ou un autre, ainsi reconnus. Dans leur fantasme de reconnaissance ils se sont même jetés dans les bras d'associations et autres syndicats corporocatégoriels. Ils seraient mieux défendus par leurs pairs, costumes-cravates et tailleurs Chanel plutôt que par des traînes-savates de trotskistes avachis qui sont de toute manière toujours contre tout.

Patatras, le NRP est passé par là, la destruction méthodique des garanties et droits des personnels, toutes catégories confondues, conquis par de longues années de luttes et de rapport de forces favorables, aussi. Résultat, les débouchés comptables se rabougrissent comme une peau d'orange au soleil. Ils ne deviennent accessibles qu'à condition de culminer de plus en plus haut dans la hiérarchie administrative et de plaire aux Princes. Pour faire bonne mesure, l'institution s'est fendue d'une GPEEC (lire gestion prévisionnel des emplois, des effectifs et des compétences), accompagnée d'une propagande ciblée, distribuant quelques rogatons de fins de carrière.

## TÉMOIGNAGE

Ce qu'en dit et en pense un cadre parmi d'autres :

« J'ai regardé, rapidement, les informations "positives" sur la GPEEC. Pour moi qui ait fait le choix d'une carrière métier, celui de comptable, je ne vois pas grand chose de positif dans votre réforme. Près de 95 % des cadres recruté(e)s au choix ont obtenu l'un de leurs 3 premiers vœux. Comme au loto: 100 % de ceux qui ont joué ont gagné. Et les autres, celles et ceux qui n'ont pas été retenu(e)s ?

Comment un inspecteur, dans le vivier à une promotion d'IDIV, qui n'a fait que du PCE ou de la BDV, peut-il penser qu'il a autant de chance d'être recruté au choix sur un SIE ou un SIP qu'un(e) collègue ayant travaillé dans ces services ? J'ai fait le choix d'une carrière fonctionnelle. J'ai fait le choix de ne pas me présenter au concours d'IP.

"Notre objectif commun est de mener à bien les réformes".

Mes objectifs n'ont jamais varié, depuis que je suis comptable. J'en ai deux: protéger les agents qui sont sous ma responsabilité, avant toute chose, et faire ce que je peux pour que le service dont je suis responsable fonctionne du mieux possible. Mener à bien les réformes, c'est votre objectif et celui de ceux qui vous donnent les ordres. Ma mission, c'est de les mettre en œuvre, quoique je puisse en penser. Pas moins. Mais pas plus ».